



SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER « SMI »

Société anonyme au capital de 164.509.000 dirhams
Siège social : TWIN CENTER, Tour A, angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra,
BP 16016, Maarif - CASABLANCA
RC N° 89.663 - CASABLANCA

POUVOIR POUR ASSISTER A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MANAGEM DU 29 MAI 2018 A 12 HEURES

Le (la) soussigné (e)

Monsieur ou Madame.....

Agissant en ma qualité de,

D'actionnaire, propriétaire de actions au porteur de SMI, société anonyme au capital de 164.509.000 dirhams, dont le siège social est à Casablanca, TWIN CENTER, Tour A, angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra, BP 16016 - Maarif,

Donne par les présentes TOUS POUVOIRS à M.....,

À l'effet de me représenter à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société SMI convoquée pour le 29 mai 18 à 12 heures au siège social de la société, TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra, BP. 16016 Maarif - CASABLANCA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, approbation desdits comptes.
- Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95, relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par lois 20-05 et 78-12 relative aux sociétés anonymes, approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.
- Affectation des résultats.
- Pouvoirs à conférer.

ET, EN CONSEQUENCE :

- assister à toutes réunions
- prendre part à toutes délibérations et votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour et à celles soulevées par des incidents de séance, accepter les fonctions de scrutateur ou les refuser,
- accepter toutes fonctions qui viendraient à m'être confiées,
- assister à toutes assemblées générales subséquentes qui se tiendraient ultérieurement sur le même ordre du jour si, à défaut de quorum, la première assemblée ne pouvait délibérer.
- signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Casablanca, le

Bon pour Pouvoirs

Bon pour acceptation de pouvoirs